



UNE LUTTE EXEMPLAIRE POUR L'EMPLOI !

Après 23 jours d'occupation de leur usine, 24h /24h y compris le week-end , et le soutien massif de la population, des élu-e-s , des commerçant-e-s, des artisans depuis 3 mois, les salarié-é-s de la Sam avec leur syndicat CGT ont pu mettre fin à cette lutte exemplaire et ont repris le travail aujourd'hui à 13h, car ils ont obtenu des engagements écrits de la part de Renault, au travers d'un courrier.

Toutes les revendications validées en Assemblée Générale, tout au long de ces 23 jours de grève avec les salarié-é-s ont été actées dans cet écrit.

L'intégralité de toutes les avancées obtenues au travers des mobilisations ont été intégrées dans la data room, afin que tous les nouveaux potentiels repreneurs travaillent désormais à partir de ces nouvelles données : Chiffre d'affaires de 10 Millions d'euros supplémentaires, intégration des petites pièces et les subventions de l'Etat, la région, le département et la communauté de commune.

Renault s'engage à étudier tous les projets de reprise sans exception et abandonne l'idée de favoriser uniquement les grands groupes industriels, type CIE.

Renault s'engage à maintenir 250 emplois au travers d'un projet de reprise par un potentiel repreneur en maintenant les services indispensables tel que le bureau d'étude, la maintenance, la maintenance outillage etc..

Ce qui représente 100 emplois de gagnés par rapport à l'offre du groupe CIE et ne condamne pas la Sam à devenir un atelier de production.

Durant 23 jours, ce qui constitue la plus longue grève chez Sam , alors que l'état voulait nous faire passer de victimes à coupables, les salarié-é-s ont fait preuve d'une solidarité et d'une détermination sans faille, qui permet une issue positive à cette lutte pour l'emploi et la reconquête industrielle.

C'est grâce à l'engagement et au courage de tous les salarié-es que cette victoire a pu être obtenue.

Cependant les salarié-e-s et leur syndicat CGT, resteront extrêmement vigilants concernant les prochaines échéances qui se tiendront au Tribunal de commerce d'ici fin mai.

Viviez le 6 mai 2021